

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 979

Artikel: Libéralisme et démocratie : nous sommes encore loin du compte
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous sommes encore loin du compte

(jd) Si le délabrement économique et les incertitudes politiques des pays de l'Est sont source d'inquiétude pour l'avenir de l'Europe, ils provoquent aussi, chez nous, des réactions, simplistes, d'auto-satisfaction: la faillite du système communiste fournit la preuve irréfutable de la supériorité de l'ordre démocratique fondé sur l'économie de marché; le capitalisme est donc la seule issue qui s'offre aux pays qu'a fait sombrer l'économie planifiée. Mais le modèle que nous brandissons fièrement comme l'emblème de notre succès correspond-il vraiment à une réalité

vécue? Dans un brillant essai (*Neue Zürcher Zeitung*, 6 janvier 1990), Christian Lutz, directeur de l'institut Gottlieb Duttweiler, montre que si nous avons le conseil facile, nous sommes encore loin d'appliquer les principes auxquels nous aimons à nous référer. Et que ce serait faire preuve de suffisance que de pousser les anciens régimes du glacis soviétique à singer nos pratiques. La nouvelle donne politique et économique devrait bien au contraire nous inciter à l'autocritique.

Une utopie lointaine

Le modèle libéral postule une société d'individus autonomes qui organisent leur vie et leur environnement de manière responsable et qui règlent leurs conflits essentiellement par des procédures fondées sur l'auto-organisation — échange d'informations sur l'offre et la

demande, dont la forme la plus connue est le marché — et par des règles décidées et modifiées par la majorité; c'est ce qu'on appelle la démocratie. La réalité est assez éloignée de ce modèle. Trop souvent le système de formation et le monde du travail produisent des consommateurs et des salariés qui fonctionnent au service de contraintes

économiques impératives et non des individus capables de développer leurs propres priorités et d'assumer leurs responsabilités. L'économie de marché ne s'applique pas aux grandes entreprises multinationales toujours plus puissantes et capables de paralyser la concurrence. Or c'est une véritable concurrence et le principe de la responsabilité écologique qui garantissent que personne ne puisse s'enrichir sans que les conflits soient tranchés par le marché ou par une décision démocratique. Mais le processus démocratique et le marché sont noyautés par des cartels d'intérêts qui préservent le bien-être des pays développés et d'une petite couche de privilégiés dans le tiers monde. Faut-il s'étonner dans ces conditions que les privilégiés de cet ordre social soient si empressés d'exporter leur «ordre» vers des régions où les attendent des convertis reconnaissants plutôt que des critiques frondeuses? Cette situation conduit Lutz à rejeter le passage direct du socialisme réel au capitalisme triomphant, comme la seule issue possible pour l'Europe de l'Est. Elle devrait au contraire inciter les pays occidentaux à prendre conscience des réformes nécessaires chez eux et les déçus du socialisme à expérimenter des formes nouvelles plutôt qu'à appliquer aveuglément des recettes-miracle.

ÉCHOS DES MÉDIAS

(cfp) La presse syndicale fait des efforts pour conserver son audience. Disons-le ouvertement, elle n'y réussit pas toujours car les moyens financiers sont limités. C'est donc l'occasion de mettre en évidence deux colonnes qui paraissent depuis plus de cinquante ans dans deux hebdomadaires: «L'Air du Temps», de Calamin, dans *La Lutte syndicale* et «Propos aigres-doux» d'Incognito, dans le *Journal des fonctionnaires des PTT et des Douanes*. Les deux columnists cherchent à transmettre aux lecteurs des remarques, des notes, des citations permettant de jeter un coup d'œil moins blasé sur l'actualité. Ajoutons que les pseudonymes couvrent l'identité de deux personnes bien vivantes même si elles ont dépassé leur huitième anniversaire. Elles sont parfois les premières lues quand le journal est déplié, ce qui démontre

l'utilité de telles colonnes dans une presse souvent austère par les sujets traités.

Comme prévu, le *Walliser Volksfreund*, fondé en 1920, a cessé de paraître à la fin de l'année passée. Tout d'abord hebdomadaire, puis quotidien, le journal des chrétiens-sociaux haut-valaisans était bi-hebdomadaire depuis quelques années. La parution a été interrompue en raison des déficits répétés du journal.

M. André Luisier a développé «un programme exaltant» pour les lecteurs du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*: achèvement en 1990 du centre d'impression des Ronquoz et réalisation de Radio Rhône avec d'autres projets en préparation pour renforcer l'implantation de l'entreprise en Valais.

Plusieurs importants quotidiens suisses-alémaniques sont vendus plus cher depuis le début de l'année (1,50 fr au lieu de 1,20 fr).

Au-delà des slogans

Parmi ces recettes-miracle, la propriété privée des moyens de production, la suppression de la planification écono-

mique et la transparence des prix et des coûts.

S'il est indéniable que l'économie de marché ne fonctionne pas sans propriété privée, on constate en fait que les dirigeants des grandes entreprises, à l'Ouest, sont rarement propriétaires; ce statut juridique ne garantit pas à tout coup l'efficacité économique, l'effondrement de nombre d'entreprises familiales est là pour en témoigner. Et les gestionnaires des entreprises publiques ne sont pas les seuls à faire payer aux contribuables, aux salariés et à l'environnement les conséquences de leurs erreurs. Certes l'initiative privée est la souche première de l'innovation et de l'amélioration de la productivité, donc de l'accroissement du niveau de vie. Mais l'important pour le fonctionnement de l'économie de marché, c'est que les responsables assument les conséquences, positives ou négatives, de leur action. Il ne serait pas contraire à ce principe d'imaginer, par exemple, que les entreprises d'une certaine importance soient contrôlées par ceux qui sont touchés par leurs activités. Lutz voit là une idée-force à creuser: le développement d'une politique d'entreprise par le biais d'un dialogue entre milieux concernés.

La transparence n'existe pas

Planification centrale et économie de marché sont inconciliables. Cette opposition tranchée est-elle vraiment pertinente? Pourtant des conglomérats de plusieurs dizaines de milliers de salariés sont organisés et dirigés de manière centralisée et autoritaire grâce à un système de contrôle et d'information qui permet une adaptation rapide aux changements de l'environnement. A l'inverse on observe aussi un mouvement d'autonomisation au sein de grandes multinationales qui mettent en place des centres de profit autonomes. Plutôt qu'un antagonisme tranché, le problème de la régulation économique n'est-il pas celui de la combinaison optimale entre contrôle et autonomie? Et probablement que le niveau de qualification de la main-d'œuvre, la technologie et l'uniformité relative des marchés justifient que les pays de l'Est maintiennent des formes de planification centralisée. L'important étant de souligner la différence entre planification autoritaire et démocratie.

Exiger des pays de l'Est la transparence des coûts et des prix, n'est-ce pas être plus royaliste que le roi? Connaissions-nous ici la vérité des prix agricoles? Quelle grande entreprise pratique la transparence interne des coûts? Quel marché du travail — pour des raisons sociales réelles ou fictives — n'est-il pas soumis à des distorsions? Combien d'amateurs d'opéra paient le prix réel de leur place? Tous les pays occidentaux procèdent à une redistribution à large échelle du revenu national en manipulant les prix et aucun n'a osé toucher de manière substantielle aux subventions publiques. Le principe de la vérité des prix reste valable, mais parvenir à le respecter exige un processus de réforme qui tienne compte des résistances politiques et qui propose des solutions de remplacement aux problèmes sociaux qu'on a cru résoudre en manipulant les prix.

Contrairement à certains experts économiques, Lutz pense que les réformes à l'Est doivent se faire graduellement. Le temps nécessaire ne sera pas perdu si nous l'utilisons à enrichir nos utopies respectives: la socialiste par prise en compte de la responsabilité des entreprises, de l'autonomie des petites unités de production et des exigences de l'environnement. La capitaliste? Peut-être par la compréhension que l'économie n'a de sens qu'au service de l'homme ou par une conscience accrue que la concurrence sans la solidarité ne contribue pas à la qualité de la vie. Peut-être également par l'expérience rafraîchissante d'un renouvellement social surgissant de formes démocratiques qui ne s'épuisent pas dans un combat rituel entre des alternatives fictives mais qui permet la confrontation entre des programmes politiques. Un vrai dialogue interculturel. ■

MÉDICAMENTS

Mauvais en Suisse, bon pour l'exportation

(ag) Ce qui n'est pas bon pour nous peut-il être bon pour les autres? Un médicament non enregistré en Suisse, c'est-à-dire non soumis aux contrôles de l'OICM (Office intercantonal du contrôle des médicaments) peut-il être exportable, notamment vers les pays du tiers monde? DP à plusieurs reprises avait posé la question, relayant des interventions de spécialistes.

Le débat a été relancé par la publication, à l'initiative de Medicus Mundi (Organisation internationale de coopération pour la santé) et de la Déclaration de Berne, d'une étude du Dr Hartog sur l'assortiment des médicaments suisses dans le tiers monde (voir *Med in Switzerland*, no 9, décembre 1989). 1084 médicaments ont été évalués. 31% ne sont pas enregistrés en Suisse. Sur les médicaments non enregistrés, 59% sont jugés inadéquats cliniquement et pharmacologiquement.

Les grands de la chimie ont sur le sujet une attitude hésitante. Sandoz par

exemple conteste l'étude Hartog au nom de l'argument classique: peut-il savoir mieux que le médecin traitant ce qui est bon pour son malade? Mais Sandoz ne va pas jusqu'à plaider l'effet placebo des remèdes inefficaces. D'autres rappellent la responsabilité des pays importateurs: c'est eux (avec quels moyens de contrôle?) qui décident ce qui est bon pour eux.

Mais les grands de la chimie ne refusent pas l'entrée en matière, à condition que la question ne soit pas réglée par la loi. Or c'est bien sur ce terrain politique que l'affaire va se jouer. Deux motions ont été déposées à la session d'automne: au National par la conseillère PDC lucernoise Rose-Marie Dormann, aux Etats par la conseillère Yvette Jaggi. A relever, sur le même sujet, une interpellation de la présidente du PDC Eva Segmüller.

Souhaitons que les Chambres, puis le Conseil fédéral, mettent autant d'empressement à donner suite que pour la motion de Félix Auer, vice-directeur chez Ciba-Geigy, qui demandait que les inventions dans le secteur de la biotechnologie soient protégées par révision immédiate de la loi sur les brevets (voir DP 972).

L'empressement déjà démontré dans un cas et encore incertain dans l'autre donnera la mesure du poids du lobby des grands de la chimie.